

Intervention de Didier Castella

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers amis de la pêche, C'est un grand plaisir pour moi d'être ici. Je suis toujours avec beaucoup d'attention l'activité de votre Fédération qui est un acteur majeur pour la préservation de la faune aquatique de notre canton, et plus largement sur tous nos lacs et cours d'eau. Un acteur incontournable devrais-je dire, avec lequel collabore étroitement le Service des Forêts et de la nature.

Les points de vue ne sont évidemment pas toujours les mêmes, des divergences peuvent exister, je le sais, et c'est normal.

Vos rôles sont différents, mais c'est lors des discussions franches et du débat que naissent les solutions les plus solides. Je me réjouis donc de cette excellente collaboration qui règne malgré les possibles divergences.

Il est arrivé par le passé que ce courant ne passe pas aussi bien. Contrairement au réchauffement climatique j'émets le vœu que ce réchauffement relationnel soit durable.

Je tiens à saluer ici les personnes qui contribuent à créer cette saine et franche collaboration que nous connaissons aujourd'hui, tant du côté de la Fédération qu'au SFN. Merci au Président pour ces propos.

La modification du règlement sur la pêche est un excellent exemple de cette collaboration constructive. M. Pompini y reviendra largement dans quelques instants, je ne vais donc pas entrer dans les détails.

Bien que mon souhait de simplification n'ait pas été entièrement exaucé, je tiens toutefois à souligner que la collaboration avec la FSP a permis d'aboutir à un compromis acceptable pour la majorité des acteurs. Comme tout compromis, il ne peut pas satisfaire tout le monde, mais il permet d'avancer dans la bonne direction et c'est le but que nous devons viser.

Merci pour cette collaboration constructive.

Je suis cependant convaincu que le nouveau règlement permettra une simplification du système.

Au chapitre de la simplification, je voudrais dire quelques mots sur une éventuelle application pour les pêcheurs, que certains d'entre vous, je crois, attendent avec impatience. Ce projet est également attendu par l'État, et l'Office des forêts et de la nature l'a inscrit depuis longtemps dans le programme de numérisation de l'État. Comme vous le savez, une motion a depuis lors demandé que la priorité soit donnée au développement d'une application de chasse et de pêche. Comme souvent, le nœud de l'affaire réside dans le financement et les ressources humaines, notamment les spécialistes. Les besoins de l'État en matière de numérisation des services sont immenses et dépassent largement les ressources disponibles. Je me suis toutefois engagé ou plutôt bagarré pour être franc pour les budgets nécessaires puissent être affectés à l'application pour la chasse et la pêche. Le projet est donc dans les starting blocks.

Il faudra toutefois encore de la patience, car la mise à disposition d'une telle application demande des travaux considérables et les projets informatiques sont capricieux et malheureusement souvent non prévisibles en termes de délais et de finances.

J'espère vraiment pouvoir vous annoncer les premiers éléments concrets avant la fin de la législature.

La pisciculture d'Estavayer est un autre dossier sensible en cours. Le groupe de travail, constitué à la suite de la demande du Grand Conseil de remettre en état l'installation, a terminé ses travaux et le Conseil d'Etat se saisira tout prochainement de ce dossier pour le transmettre au Parlement. Je ne vais pas vous cacher que le résultat est plutôt préoccupant avec des coûts très importants, sans aucun grain de production. Il appartiendra aux députés de trancher.

Le changement climatique vous affecte, tout comme il affecte l'ensemble de notre société. Cependant, par votre lien étroit avec la nature, vous êtes particulièrement exposés à ces changements. L'augmentation des températures et les périodes de sécheresse ont un impact direct sur les populations de nos rivières et de nos lacs, et donc sur votre activité. C'est un sujet que nous traitons en permanence, tant pour tenter de freiner l'évolution que pour nous adapter à elle. Nous n'aurons pas de remède miracle pour y remédier, mais les stratégies adoptées de manière cohérente par le Conseil d'État en matière de climat, de biodiversité, etc. devraient contribuer à améliorer autant que possible la situation au niveau cantonal.

Si les pêcheurs regardent souvent dans l'eau, ils doivent aussi parfois lever les yeux au ciel, dans tous les sens du terme, pour y repérer les cormorans. L'évolution exponentielle de cette espèce dans le Lac de Neuchâtel en particulier, est préoccupante, je le sais le service le sait. Plusieurs mesures ont été tentées, y compris vous le savez, les tirs. Un nouvel instrument parlementaire vient d'être déposé sur le sujet. Autant être clair tout de suite : le problème n'est pas le manque de volonté d'agir, mais les moyens de le faire, où les solutions concrètes pour réguler cette espèce. Problème identique avec la moule quagga, responsable de nouveaux dégâts. Et sur ce point, une nouvelle motion ne change malheureusement rien. Nous n'avons effectivement pas encore trouvé le moyen efficace pour lutter contre le cormoran et une loi de plus n'amènera rien de concret sur le terrain. Le traitement des œufs a par exemple montré ses limites. Très efficace la première année, il a quasiment été inutile l'année suivante : le cormoran s'est adapté et s'est mis à nicher non plus au sol dans les hauteurs, dans les arbres, hors d'atteinte.

Un rapport sur la situation du cormoran, et notamment sur l'ampleur des dégâts, devrait être envoyé très rapidement aux cantons concordataires. Il nous permettra d'y voir plus clair et peut-être d'envisager des mesures ciblées, inspirées de celles testées en Suisse orientale.

Vous le voyez, les défis sont nombreux, et nous n'avons pas fini de chercher, ensemble, des solutions pour défendre la pêche fribourgeoise. Je ne veux toutefois pas terminer mon discours sans une pointe de positif et d'optimisme.

J'ai pris connaissance avec plaisir il y a quelques jours d'un article de Petri Heil sur le sandre, qui listait les lacs les plus appréciés en Suisse en la matière. J'ai pu constater que les deux meilleurs lacs de notre pays sont, de très loin, le Lac de Morat et le Lac de la Gruyère ! Le Lac de Schiffenen se classe lui cinquième. Fribourg compte ainsi 3 des 5 lacs les plus intéressants pour le sandre, que ce soit en termes de prises totales qu'en prises par km². Je pense qu'il faut aussi savoir apprécier les succès de ce genre, sans bien sûr s'endormir sur ses lauriers !

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente journée et évidemment si vous deviez avoir des solutions efficaces dont je n'ai pas connaissance, sachez que je suis preneur et peux vous assurer mon soutien ! »